

Présents : Mr Jean-Louis DESBORDES, Mme Françoise WILLAUER, Mme Elisabeth LYONNAIS, Mr Claude BOURCET, Mr Michel MOULON, Mme Emilie PONT, Mr Rodolphe MAZOYER, Mme Emilie PONT, Mme Marie-Thérèse MICHAUD, Mme Marie-Claude GUILLEMOT.

Excusés : Mr Lionel CABUT

Absent : Mr Lilian MALIN

Le Conseil municipal nomme Mme Emilie PONT, secrétaire de séance.

1/ Crédit relais

Concernant le financement des travaux de la salle Mandarine, le Maire explique au conseil que la commune avait contracté un crédit relais auprès de la Caisse d'Épargne pour un montant de 40 000 €. Compte tenu de la situation financière et du montant des subventions qui seront effectivement versées, il propose de transformer le crédit relais en prêt à long terme. Il présente l'offre de la Caisse d'Épargne et le conseil municipal décide d'opter pour une durée de 12 ans et de donner tous pouvoirs au Maire pour souscrire ce prêt.

2/ Régime indemnitaire du personnel (RIFSEEP)

Le Maire donne lecture d'un courrier de la sous-préfecture en date du 18 avril 2017 par lequel le représentant de l'État indique que la délibération du conseil municipal en date du 4 avril 2017 par laquelle le conseil municipal fixait un nouveau régime indemnitaire pour les agents communaux (RIFSEEP) est irrégulière.

La sous-préfecture indique notamment que le nouveau régime indemnitaire ne peut être mis en place pour les adjoints techniques du fait que les plafonds annuels réglementaires n'ont pas été publiés pour cette catégorie de personnel.

Le conseil municipal décide donc de retirer la délibération en date du 4 avril 2017 et par conséquent de revenir aux dispositions préexistantes pour ce qui concerne le calcul du régime indemnitaire des agents municipaux. Il précise en outre qu'une nouvelle délibération sera prise dès que les textes relatifs aux adjoints techniques seront parus.

3/ Contrat Unique d'Insertion – Renouvellement

Le Maire explique au Conseil Municipal que Mr Olivier BOUVARD qui est actuellement adjoint technique en CUI, arrive au terme de son contrat le 31 août 2017. Il précise qu'il convient d'échanger en vue d'un éventuel renouvellement de son contrat. Après discussion, le conseil municipal se prononce en faveur du renouvellement du contrat pour une durée d'un an.

4/ Actualités communautaires

Programme de voirie 2017 : suite aux propositions de la commission communale et après visite du technicien de la communauté de communes, le programme 2017 est arrêté comme suit :

-- route de Montgardon	3 457 €
-- route des Granges Sarazin	14 754 €
-- route des communaux	6 739 €

5/ Questions diverses

Pour permettre l'encaissement d'un chèque pour le CCAS, la trésorerie demande que le conseil délibère pour autoriser la commune et le CCAS à encaisser les dons ou legs. Cette délibération est prise à l'unanimité.

En raison des fortes chaleurs observées ces jours derniers et de l'alerte canicule déclenchée par le Préfet, le maire propose un aménagement du temps de travail des agents techniques chargés de la voirie et de l'entretien. Les nouveaux horaires seront arrêtés en concertation avec les agents.

Le conseil évoque par ailleurs la situation des personnes âgées isolées qui seraient susceptibles de rencontrer des difficultés en raison de la canicule. Aucun cas critique n'est identifié mais il est convenu que chacun reste vigilant sur son secteur pendant cette période.

Le maire indique au conseil que la haie de l'ancien cimetière, en partie sèche, a été coupée et que les travaux de clôture sont en cours de réalisation par les agents communaux. Il indique par ailleurs que les toilettes de l'ancien camping ont été réparées mais qu'elles ne seront accessibles que sur demande à la mairie.

Concernant la planification des gros travaux à effectuer par les agents communaux, le maire indique qu'une réunion mensuelle est mise en place et qu'elle se tiendra en présence des agents et des membres de la commission communale. Elle permettra de faire le point sur les travaux effectués et ceux à réaliser.

Pour l'accès à la salle Mandarine, des devis seront demandés pour réaliser un enrobé devant la salle mandarine.

Pour répondre à la demande de M. BRUNELLE, un tabouret de branchement sera posé par l'entreprise CANNARD afin de permettre le raccordement au collecteur de sa propriété et de celle de M. CAVALINI.

Projet de chaufferie bois : Mr Nicolas BERGMAN, technicien du conseil départemental participera au prochain conseil municipal pour présenter le projet et évoquer les premières étapes de sa réalisation.

Le Maire,

Jean-Louis DESBORDES

